

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Cemagref du 20 novembre 2002

A l'ordre du jour, une série de questions ne posant pas de problèmes particuliers (adoption tarifs 2003, prolongation des GIP Ecofor et « grenoblois », délégation de signature au DG, etc...). Quatre des points méritent commentaire : la DM2 2002, le BP 2003, les indicateurs d'activité pour le contrat quadriennal et le futur plan stratégique. (NB : un glossaire des sigles employés figure en annexe).

La DM2 2002 :

Elle est en petite baisse par rapport à la DM1 du fait des difficultés pour faire rentrer les paiements de certains de nos « clients » publics suite aux restrictions de dépenses du gouvernement (le « gel républicain »...). La DG a fait supporter ce manque de recettes en retardant des travaux sur ses propres bâtiments, sans trop de douleur donc pour l'ensemble de l'Etablissement. En ligne directe avec notre vote précédent sur la DM1 nous nous sommes **abstenus** sur la DM2 (avec explication de vote), tous les autres membres du CA votant **POUR** (sans explication de vote).

Le Budget Primitif 2003 :

Les représentants du personnel ont été les seuls à voter **CONTRE** ce budget, tous les autres ayant voté **POUR**.

La présentation (par PMR) était assez critique. Le Président du CA (J-F. Carrez) a été le seul - à part nous - à s'exprimer sur ce budget. Il l'a fait en termes diplomatiques, mais il n'a pas été tendre sur l'insuffisance des DO, les tendances baissières, les postes B et C Agriculture à finir de transférer au BCRD - Agriculture...

Notre déclaration a commencé par une critique des décisions gouvernementales sur le budget de la Recherche Publique (même si le Cemagref n'a pas été l'EPST le plus touché : grosso modo, à dotations ministérielles Recherche constantes, l'Etablissement perd l'inflation et du GVT, d'autres EPST comme le CNRS perdant eux des emplois de chercheurs et une part importante de CP). Nous appuyant sur les critiques émises par le CSRT, nous avons dénoncé explicitement notamment :

- les diminutions de CP (Crédits de Paiement) sur 2003 qui font craindre des annulations de reports 2002 et une non-compensation du « trou » des CP en 2004 (même si la baisse de 17 % sur les CP du CNRS en 2003 est présentée par le gouvernement comme une annulation des reports récurrents que fait le CNRS d'une année sur l'autre et non comme une diminution de crédits !)

- l'abandon du « plan décennal pour l'emploi scientifique » du précédent gouvernement (500 emplois restaient à créer dans les EPST) et l'absence de perspectives au-delà des contrats quadriennaux

- l'augmentation exagérée des fonds de pilotage directs du Ministère de la Recherche (FNS : + 42 %, FRT : + 29 %), arrivant en 2003 à la hauteur de l'ensemble des soutiens de base alloués aux EPST ! ; qui plus est, sans augmentation parallèle de ce soutien de base, garant de l'autonomie des EPST.

Nous avons ensuite enchaîné sur la situation particulière du Cemagref, en mettant en exergue

l'absence de mesures pour permettre la poursuite du plan de déprécarisation (loi Sapin)¹ : pour le Cemagref, espérance déçue de la création d'un poste d'IE (alors qu'elle aurait été financée par l'Etablissement !). De plus :

- nous n'oublions pas le déficit de 80 - 86 emplois équivalents temps-plein, supprimés par l'application de la RTT sans créations d'emploi au 1^{er} janvier 2002.

- la non-obtention de toutes les créations et transformations d'emploi demandées par le Cemagref aura deux conséquences négatives : l'une, tendancielle (accroissement du nombre de CR sans accroître le nombre de techniciens et AI) en accentuant encore la situation style « armée mexicaine », l'autre, récurrente (mauvais pyramidage des corps d'IR et CR), en ne permettant pas pour les agents un déroulement de carrière, théorique ou pratique, analogue à ceux des autres EPST.

Sur les crédits Recherche, la stagnation des dotations va se traduire par une pression accrue sur les personnels pour faire rentrer davantage de ressources propres. Même si les reports de rentrées dus au « gel républicain » et quelques améliorations structurelles de nos RP (convention Cemagref / MEDD-DE...) ne nous obligent pas directement à « aller à la soupe », ce type de financement augmente considérablement le « coût de transaction » (temps à passer par des agents de tous niveaux à monter et gérer toutes ces conventions) (propos illustré par un exemple vécu).

Pour la partie du budget venant du Ministère de l'Agriculture, nous avons été obligés de répéter comme les années précédentes que « c'était pire », avec :

- la suppression de 2 emplois d'AGA, soit le double, en proportion, de ce à quoi était contraint le MAAPAR pour l'ensemble du Ministère.

- le retour au non-financement du GVT des B et C techniques, que l'on croyait une pratique révolue

- le non-transfert de la totalité des postes B et C techniques sur le BCRD-Agriculture en 2003 ; nous exigeons que ce transfert soit effectif en 2004.

Indicateurs d'activités pour le contrat quadriennal :

Rappel et info : dans le contrat quadriennal, le « reporting » était prévu annuellement via une liste d'indicateurs censés à la fois refléter la « personnalité » de l'Etablissement (nécessaire pour sa survie) et répondre aux souhaits / injonctions des tutelles (parmi lesquelles il ne faut pas oublier le Ministère du Budget !). Quatre indicateurs ont été confectionnés par la DG pour évaluer

- 1) la production scientifique*
- 2) la contribution à la formation*
- 3) la valorisation économique*
- 4) l'appui technique*

Le document de présentation de ces indicateurs a l'intelligence de souligner leurs limites et les choix politiques d'incitation du personnel qu'ils portent (pondération des produits de la recherche en particulier)

Les membres extérieurs rompus aux exercices d'évaluation (Combarnous, Thoenig, et d'autres) ont très vite relevé que de tels indicateurs devaient rester au niveau de grosses entités (l'Etablissement, les départements) et ne devaient absolument pas être utilisés au niveau individuel... tout en notant que c'était probablement inévitable.

Nous sommes intervenus sur la pondération des produits de la recherche dans l'indicateur « production scientifique » (M1 dans les compte-rendus d'activité) qui prévoit l'affectation des coefficients suivants :

- article dans revue scientifique à comité de lecture (CL) : 1

¹ critique omise par le CSRT

- article dans revue technique à CL : 0,33 remonté à 0,5 par le CST
- ouvrage de synthèse scientifique : 5
- ouvrage de synthèse technique : 2
- thèse ou HDR soutenue par un permanent : 2
- communication écrite dans un colloque : 0,5

Nous avons posé la double question suivante : est-ce que la production de supports de cours de formation initiale (qui est la vocation la plus évidente d'une « synthèse scientifique ») mérite une telle priorité politique ? Comment fixe-t-on la différence entre « synthèse scientifique » et « synthèse technique » ?

Futur plan stratégique :

Sur l'élaboration du futur plan stratégique, nous ne sommes pas intervenus, à l'instar des autres membres du CA. Mais il faut noter dans la présentation de la DG :

- le report de date (objectif 1^{er} semestre 2004) avec des arguments douteux de concordance avec le contrat quadriennal

- une organisation de l'élaboration assez opaque : on ne sait pas si la DG compte jouer la continuité (et la primauté aux plans de département) ou des ruptures avec peut-être prééminence d'intervenants extérieurs.

Sur ce sujet, se reporter aux documents existants²... et veiller au grain.

Compte-rendu : Ph Duchène

GLOSSAIRE

BCRD : Budget Civil de Recherche Développement (présentation regroupant l'ensemble des crédits de l'Etat alloués à la Recherche Publique (hors recherche militaire), non seulement par le Ministère de la Recherche mais aussi par d'autres ministères : le Cemagref reçoit des subventions de la partie Recherche du BCRD, de la partie Agriculture du BCRD, et aussi des subventions Agriculture « hors BCRD »)

AP : Autorisations de Programme (cadre pluriannuel des CP, pour pouvoir programmer les investissements)

CP : Crédits de Paiement (investissements, équipements)

SB : Soutien de Base (ex-soutiens de programme, partie des CP hors opérations immobilières ou exceptionnelles, allouée chaque année aux laboratoires ou unités de recherche)

DO : Dépenses Ordinaires (paye du personnel + quelques coûts liés tels que la formation)

GVT : Glissement - Vieillesse - Technicité (augmentation des DO à prévoir pour prendre en compte le coût des avancements d'échelon des agents)

DM : Décision Modificative (ajustement du budget de l'établissement en cours d'année ; en général 2 par an : DM1 et DM2)

FNS : Fonds National de la Science et **FRT** : Fonds de la Recherche et de la Technologie ; ces deux fonds d'intervention, qui grossissent d'année en année, sont gérés directement par le Ministère de la Recherche ; ils lui permettent de financer, sur la base d'appels d'offres, des recherches qu'il juge lui-même prioritaire, sans concertation avec les organismes ; pour candidater, les projets de recherche doivent associer différents laboratoires publics (FNS), ou associer des laboratoires publics et des laboratoires privés (FRT) ; les critères et les procédures d'attribution de ces crédits, confiée à des « personnalités » toutes nommées par le Ministère, sont pour le moins opaques...

CSRT : Conseil Supérieur de la Recherche et de la Technologie (Conseil consultatif qui donne des avis sur la politique de recherche du gouvernement et, en particulier, chaque année sur le projet de BCRD pour l'année suivante - voir <http://www.recherche.gouv.fr/conseil/csrt/>)

² Les documents du CA étaient dans le passé consultables par tout un chacun à la doc de son groupement ; il semble que les docs ne les reçoivent plus, et ils ne figurent pas non plus sur l'Intranet... Réclamation à faire...